

Veille sur la diversité, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines

N°126 – Janvier 2026

**diversité
& égalité**

VEILLE SUR LA DIVERSITE, L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES PROCEDURES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous un produit de veille mensuel sur la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines, réalisé par le CRDM à la demande de la DRH. Destinée aux agents des réseaux des référents égalité-diversité et handicap, cette veille est également à la disposition de tous.

Ce produit récapitule l'actualité juridique et documentaire relative à ce thème. Les informations sont classées selon les 26 critères de discrimination.

Si un critère ou une thématique ne figure pas dans ce document, cela signifie qu'aucune information ou documentation n'a été publiée sur le sujet dans le mois écoulé. Pour chaque critère ou thématique, les informations sont classées par ordre chronologique décroissant et selon leur typologie (juridique en premier, documentaire ensuite).

Si vous souhaitez recevoir cette veille, n'hésitez pas à nous contacter : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

SOMMAIRE

[Zoom sur...](#)

[Discriminations - généralités](#)

[Origine](#)

[Recrutement](#)

[Appartenance ou non à une religion déterminée](#)

[Sexe](#)

[Précarité sociale](#)

[Etat de santé](#)

[Handicap](#)

[Identité de genre](#)

[Orientation sexuelle](#)

[Evènements](#)

Zoom sur...

- **[Colloque « Représentations et discriminations liées à l'âge : jeunes et seniors sur le marché du travail », DARES sur Paco](#)**

Cette journée d'étude se tiendra le 17 mars 2025 à l'auditorium de la tour Olivier de Serres (Paris 15e) et portera sur les « représentations et discriminations liées à l'âge : jeunes et seniors sur le marché du travail ». Cette journée d'étude interdisciplinaire convie économistes, juristes et sociologues à interroger les mécanismes qui sous-tendent cette forme spécifique de discrimination, en confrontant les représentations qui dépeignent à la fois les jeunes et les seniors comme diminués au regard de la figure de l'adulte productif et autonome.

- **Emploi des personnes handicapées : pourquoi ça ne s'améliore pas**, Média social 27/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

La Cour des comptes juge sévèrement la politique en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes handicapées dont les résultats restent décevants. Elle formule des propositions en direction des pouvoirs publics mais aussi des deux fonds qui concourent à cette politique (Agefiph et FIPHFP) [[consulter le rapport de la Cour des comptes et la synthèse](#)]

- **Discrimination : le dossier constitué par le Défenseur des droits peut être communiqué à l'auteur de la saisine** dépêche AEF n° 745206, 04/02/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr] - [Conseil d'État, 30 janvier 2026, n° 494571](#)

Le Conseil d'État précise dans une décision du 30 janvier 2026 que le secret professionnel auquel le Défenseur des droits est tenu ne s'oppose pas à ce que le dossier qu'il a constitué après avoir été saisi d'une réclamation soit communiqué à l'auteur de cette saisine. Ces éléments ne peuvent toutefois être communiqués à des tiers, ajoute le Conseil d'État.

Inclusion - Discrimination - généralités

- **Discrimination : en 2024, 44 signalements ont été déclarés en moyenne par établissement, +57 % par rapport à 2022 ([Enquête sur l'égalité dans l'enseignement supérieur, Ondes](#))** dépêche AEF n° 743691, 27/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

En 2024, 44 signalements ont été déclarés en moyenne par établissement, "soit une augmentation de 57,1 % en deux ans", indique l'enquête de l'Observatoire national des discriminations et de l'égalité dans le supérieur et de la CPED, publiée en décembre 2025. Les premiers motifs de signalements sont le harcèlement moral et les VSS. L'étude analyse aussi la composition et l'organisation des missions égalité, qui disposent de moyens limités et subissent des menaces. En outre, leur périmètre d'intervention est appelé à s'étendre avec la loi visant à lutter contre l'antisémitisme dans le supérieur.

Origine

- **Prévenir la charge raciale au travail à partir d'un angle intersectionnel : les membres de l'AFMD explorent le sujet**, Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) 28/01/2026

*Dans son ouvrage *Le triangle et l'hexagone, réflexion sur une identité noire*, Maboula Soumahoro définit la charge raciale comme « la tâche épuisante d'expliquer, de traduire, de rendre intelligibles les situations violentes, discriminantes ou racistes. ».*

Au sein des collectifs de travail, les personnes non-blanches peuvent être victimes de micro-agressions perçues comme des remarques innocentes quand elles relèvent en réalité du racisme ordinaire : « Tu parles bien français pour un-e [...] ! », « [...] est trop agressif-ve, trop froid-e, pas assez souriant-e », « Tu viens d'où ? Parle-nous de ton pays ! ».

Mais la charge raciale ne se limite pas à des remarques insidieuses et détournées, elle s'immisce dans bon nombre de situations : être la seule personne non-blanche de l'équipe, être repris-e constamment sur son ton, devoir rassurer son ou sa collègue qu'il ou elle n'est pas raciste, être mis-e en avant uniquement pour des communications internes liées à la diversité mais ignoré-e pour des projets stratégiques, ou encore être confondu-e avec une autre personne racisée de l'entreprise.

Recrutement

- **Discriminations, inégalités d'accès à l'emploi : Aurore Bergé lance « Talents de France »,** dépêche AEF n° 744406, 22/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
"Refuser la fatalité, mesurer pour objectiver les empêchements et inégalités, écouter pour construire avec ce qui fait déjà les solutions nécessaires pour que l'accès à l'emploi ne soit fonction que du travail et du mérite de chacun. Nous nous donnons six mois pour réussir", indique Aurore Bergé, ministre de l'Égalité femmes-hommes et de la Lutte contre les discriminations, le 19 janvier 2026, à l'occasion du lancement de "Talents de France", au Cese. Cette initiative visant à lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi s'accompagne d'un "testing", avec l'envoi de 16 000 CV.
- **Discriminations à l'embauche : les résultats du testing du gouvernement, publiés en juin,** dépêche AFP 19/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Les résultats de la campagne gouvernementale de testing pour lutter contre les discriminations à l'embauche seront publiés en juin, a déclaré lundi la ministre Aurore Bergé, promettant la "transparence" face à un "gâchis humain" et une "aberration économique."

Appartenance ou non à une religion déterminée

- **La discrimination religieuse ou la neutralité n'est pas toujours sûre,** La Semaine Juridique Social n° 4, 27 janvier 2026, 1019
Depuis l'arrêt du 22 novembre 2017 rendu par la chambre sociale de la Cour de cassation dans le prolongement de la jurisprudence européenne, nombreuses sont les entreprises qui ont ajouté une clause de neutralité à leur règlement intérieur afin d'écarter le risque de discrimination religieuse directe. Beaucoup d'entre elles ont néanmoins surestimé la portée d'une telle clause qui, même conforme formellement aux exigences jurisprudentielles – c'est-à-dire, générale, indifférenciée et ne visant que les salariés en contact avec la clientèle – n'est pas exclusive d'une discrimination indirecte. Or dans cette hypothèse, l'employeur doit prouver non seulement que la clause est justifiée par l'objectif poursuivi mais encore que cet objectif repose sur un « besoin véritable ». C'est pourquoi il est impératif pour les entreprises de réexaminer leur clause de neutralité et, le cas échéant, de la consolider par des motifs justificatifs contextualisés.

Sexe

- Plus de femmes dans les conseils municipaux, mais avec des responsabilités souvent limitées**, Observatoire des inégalités 03/02/2026
Un maire sur cinq est une femme. Les conseils municipaux se féminisent depuis les années 2000. Mais les femmes restent minoritaires aux postes les plus élevés. L'analyse de Valérie Schneider de l'Observatoire des inégalités.
- [Rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France : la menace masculiniste](#)**, Le Haut Conseil à l'Egalité, 21/01/2026
Le Haut Conseil à l'Egalité a publié son rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France, consacré à la menace masculiniste. Un an après avoir constaté une forte polarisation de la société sur les questions d'égalité et de sexisme, le rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France attire l'attention sur une dynamique préoccupante : certaines expressions de sexisme hostile ne relèvent plus seulement de pratiques individuelles isolées, mais s'inscrivent dans des logiques d'adhésion et de mobilisations idéologiques collectives.
- Égalité professionnelle : la négociation démarre sur la question de l'articulation vie professionnelle-vie personnelle** dépêche AEF n° 744375, 19/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Le troisième groupe de travail sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, qui se tient ce 19 janvier 2026, porte sur les moyens de garantir "une meilleure articulation vie professionnelle-vie personnelle et familiale". Outre un état des lieux et l'intervention, comme lors des réunions précédentes, d'une experte, le nouveau rendez-vous devrait permettre d'entamer concrètement la négociation, avec l'étude de plusieurs pistes de réflexion sur l'organisation du travail et la parentalité.
- Les prestations sociales comme miroir d'une répartition genrée de la charge des enfants**, Droit de la famille n° 1, Janvier 2026
Les femmes sont, de fait ou de droit, majoritairement bénéficiaires des prestations sociales relatives aux enfants. En effet, la Sécurité sociale est le reflet d'une réalité sociale reposant sur une répartition genrée de la charge des enfants. Ce sont principalement les femmes qui assument cette charge et, ainsi, elles qui, la plupart du temps, adaptent leur carrière en conséquence.
- L'évolution des droits des femmes en France : chronologie** [sur vie-publique], 20/01/2026
Égalité salariale, accès à l'emploi, parité en politique, IVG... L'histoire des droits des femmes est celle des droits reconnus aux femmes afin de mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes et d'établir l'égalité des sexes. Retour sur les dates clés de l'évolution des droits des femmes en France depuis 1791.

Précarité sociale

- [La complémentaire santé solidaire \(C2S\) : le CNLE appelle à tendre vers une stratégie globale d'accès aux soins pour les plus précaires](#)**, site du ministère travail et solidarités, 21/01/2026
Le CNLE salue les avancées déjà réalisées pour améliorer l'accès au dispositif : efforts de communication et simplification pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), pour les personnes en détention et les habitants de Mayotte. Ces avancées témoignent d'une volonté réelle de rendre accessible une offre de soins aux personnes précaires. Il salue également le dialogue et la prise en compte des recommandations du CNLE. Toutefois, le dispositif reste perfectible et appelle à des mesures fortes pour diminuer le non-recours. Des sanctions effectives contre les dépassements d'honoraires et les refus de soins s'avèrent nécessaires. Le CNLE réclame une réforme profonde de la procédure de recours en cas de refus de soins, qui est inadaptée et plutôt dissuasive pour

les personnes concernées. Pour lutter contre les inégalités territoriales en santé, le CNLE défend le modèle des centres de santé, demande la pérennisation des financements des dispositifs d'« aller vers » et réitère sa demande de financement d'une étude dédiée aux territoires ultramarins pour comprendre le non-recours et adapter les politiques publiques aux réalités locales.

- **Dossier : école et pauvreté**, Cahiers pédagogiques 2026/1 n° 603 [[sur CAIRN](#)]
De multiples enquêtes et recherches démontrent qu'en fonction de leur milieu social, les enfants ne sont pas égaux face à l'école. Les élèves de milieu populaire et parmi eux ceux dont les familles vivent en situation de pauvreté (ce n'est pas exactement synonyme) sont, par exemple, surreprésentés dans les dispositifs spécialisés ou les orientations précoces. Or, on ne peut se satisfaire de ce constat et juger que ce serait une fatalité. Pourtant, le système scolaire (ce qui ne signifie pas tous ses acteurs !) continue de ne pas prendre en compte cette situation et, trop souvent et sans vouloir mal faire, de malmenager les élèves issus de familles pauvres.
- **[Protection des jeunes majeurs : disparités territoriales et inégalités](#)**, Défenseur des droits et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), janvier 2026.
Une équipe pluridisciplinaire, soutenue par le Défenseur des droits et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), publie mardi 13 janvier une étude consacrée à la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Elle met en lumière le passage d'une logique de protection à une logique contractuelle, laissant de côté de nombreux jeunes.
- **[Proposition de loi visant à reconnaître la lutte contre la précarité matérielle et à l'inscrire dans le code de l'action sociale et des familles](#)**, dépôt le mardi 23 décembre 2025, M. Boris Tavernier, Assemblée nationale
La précarité matérielle décrit la privation persistante d'accès à des biens de consommation d'usage ordinaire. Cette situation ne saurait se réduire à un simple manque matériel : elle entraîne un décalage par rapport à la norme de consommation, source de stigmatisation et d'exclusion sociale. Il devient alors impossible pour le ménage en situation de précarité matérielle de penser ou de s'investir dans d'autres aspects de sa vie privée, sociale, citoyenne et professionnelle. La précarité matérielle accentue le sentiment de solitude et aggrave les inégalités. Pourtant, le droit à un niveau de vie suffisant – qui comprend l'accès aux biens essentiels – est affirmé par de nombreux textes fondateurs, engageant moralement et juridiquement la France.

Etat de santé

- **L'inclusion sociale en santé mentale, ou l'art du kintsugi**, revue Pouvoirs 2026/1 n° 196 [[sur CAIRN](#)]
En dépit des efforts accomplis en matière d'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques, l'intrication, en apparence triviale, « souffrance psychique égale détresse sociale, et inversement » persiste et résiste aux aménagements politiques, structurels et financiers. Cet article cherche à comprendre le phénomène de continuité de cette exclusion sociale, en partant des perspectives des deux auteures, l'une davantage issue des sciences humaines et sociales, l'autre mêlant l'expertise professionnelle des champs de la psychiatrie et des neurosciences à son vécu de la vie avec des troubles de santé psychique. Il met l'accent sur des approches qui pourraient favoriser des brèches significatives dans ces constats peu encourageants. C'est un choix politique et éthique que de proposer ici un regard croisé sur la question de l'exclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques, car c'est défendre la nécessité d'hybrider les logiques de savoirs, de dépasser des limites apparentes, d'initier du commun, par l'ouverture au sensible, à l'altérité et à l'affection.
- **[Santé dans les Outre-mer, agir pour une égalité réelle entre tous les citoyens](#)**, avis du Conseil économique, social et environnemental (Cese) 27/01/2026
Traiter de la santé dans les Outre-mer, c'est soulever la question de l'égalité républicaine sanitaire. La santé est le symptôme des autres inégalités de ces territoires avec une surexposition à l'obésité, à la pauvreté, à

*la difficulté de se déplacer, à un accès aléatoire à l'eau, aux maladies tropicales ou aléas climatiques...
Comment assurer et adapter des politiques de santé publique aux spécificités de ces territoires pour plus d'égalité ?*

Handicap

- **Handicap : la Cour des comptes formule sept recommandations pour améliorer l'insertion professionnelle** dépêche AEF n°744796 27/01/2026 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Dispersion des acteurs, manque de vision d'ensemble, absence d'outils partagés de pilotage et d'évaluation, mobilisation inégale des employeurs... : malgré une "évolution réelle" des principes de la politique publique d'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap, celle-ci souffre de "limites persistantes", considère la Cour des comptes, dans un rapport sur le sujet présenté le 26 janvier 2026. Pour l'institution de contrôle, il faut notamment renforcer la cohérence d'ensemble de cette politique et la doter d'indicateurs ad hoc en impliquant davantage les entreprises.

Identité de genre

- **[Proposition de loi visant à rendre effectifs les droits des personnes LGBTQIA+, à lutter contre les violences faites aux enfants intersexes et à faciliter la reconnaissance du genre à l'état civil,](#)**

dépôt le mardi 23 décembre 2025, M. Emmanuel Grégoire, Assemblée nationale

Sur la période 2016-2023, les infractions anti-LGBT+ ont progressé de 15 % en moyenne annuelle. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 4 800 infractions anti-LGBT+ sur l'ensemble du territoire. Ces crimes et délits touchent des personnes particulièrement jeunes, puisque près de 48 % des victimes enregistrées ont moins de trente ans. Harcèlement, insultes, licenciements mais aussi violences physiques ou sexuelles pouvant aller jusqu'au viol et au meurtre, les actes LGBTphobes sont variés, et s'accompagnent souvent de difficultés à porter plainte, à obtenir justice ou à accéder à des dispositifs d'écoute ou d'entraide. Ce climat hostile favorise aussi une violence symbolique, avec un mal-être profond et, dans certains cas, des issues tragiques.

Orientation sexuelle

- **[Mariage entre personnes de même sexe et liberté de circulation : une grande enjambée,](#)** 12/12 2025 [Dalloz] - [CIUE 25 nov. 2025, aff. C-713/23](#)

Reconnaissance des mariages entre personnes de même sexe en Pologne : la Cour de justice impose la transcription sur les registres d'état civil d'un mariage célébré en Allemagne.

Evènements

- [Colloque « Représentations et discriminations liées à l'âge : jeunes et seniors sur le marché du travail », DARES sur Paco](#)

Cette journée d'étude se tiendra le 17 mars 2025 à l'auditorium de la tour Olivier de Serres (Paris 15e) et portera sur les « représentations et discriminations liées à l'âge : jeunes et seniors sur le marché du travail ». Cette journée d'étude interdisciplinaire convie économistes, juristes et sociologues à interroger les mécanismes qui sous-tendent cette forme spécifique de discrimination, en confrontant les représentations qui dépeignent à la fois les jeunes et les seniors comme diminués au regard de la figure de l'adulte productif et autonome.

Vous pouvez adresser vos demandes de communication d'articles ou de prêts d'ouvrages ou revues :

- Si vous êtes sur le site Duquesne, directement au CRDM : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

Horaires d'ouverture du CRDM : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

- Si vous êtes sur un autre site d'administration centrale ou en région, à vos centres de documentation de proximité :
 - [Liste des centres de documentation en administration centrale et en régions](#)

Pour vous abonner à la veille :

- Contactez-nous : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr



Secrétariat général
Direction des ressources humaines



Secrétariat général
Direction des finances,
des achats et des services